



Comité Départemental de Lozère de Pétanque et Jeu Provençal

Règlement des Championnats de Lozère 2024

Les inscriptions aux différents championnats se font exclusivement par les présidents de club qui transmettent la fiche d'inscription, correctement remplie, dans le délai prévu au CD48 à cette seule adresse mail : cd48@petanque.fr

Aucune inscription personnelle reçue directement par le CD48 (même si cette dernière est adressée dans les délais prévus) ne sera pas prise en compte.

Dès que le tirage aura été effectué et publié sur le site, il sera définitif, sans possibilité de rajouter une équipe ou de modifier sa composition.

Le jour du championnat, les joueurs devront présenter leur licence validée pour l'année en cours, en l'absence de licence le joueur devra s'acquitter de la somme de 10 € pour pouvoir jouer.

Le Règlement Fédéral sur les tenues s'applique sur tous les championnats. Toute équipe qui ne respectera pas cette obligation sera éliminée sur le champ.

Toute absence d'une équipe ou d'un joueur devra être justifiée avant le début du championnat et au plus tard le jour même par mail adressé au CD48 (certificats médicaux, attestations employeurs...).

Toute participation à un Championnat de Lozère sous-entend l'obligation de participer au Championnat qui en découle (France, Régional) en cas de qualification, sous peine de convocation devant la Commission de Discipline compétente.

Les inscriptions seront closes :

- le mardi précédant la compétition à 14 heures pour les championnats débutant le samedi,***
- le samedi précédant la compétition à 14 heures pour les championnats débutant le mercredi,***
